

LEASH

Société par actions simplifiée
123 Boulevard Jean Jaurès
92100 Boulogne- Billancourt



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Odycé Nexia, SAS

Membre de Nexia International
101, rue de Miromesnil
75008 Paris

17, boulevard Augustin Cieussa
13007 Marseille

Odycé Nexia, SAS

Membre de Nexia International
17, boulevard Augustin Cieussa
13007 Marseille

101, rue de Miromesnil
75008 Paris

LEASH

Société par Actions Simplifiée
123 Boulevard Jean Jaurès
92100 Boulogne- Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société LEASH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LEASH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les titres de participations, ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans les petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Odyce Nexia, SAS

Membre de Nexia International

DocuSigned by:


C5595D17EE734FC...
Guy CASTINEL

Bilan Actif

LEASH

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 15/06/22
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	60 000	43 333	16 667	36 667
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	60 000	43 333	16 667	36 667
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	480 000	109 867	370 133	397 600
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	1 983	716	1 267	1 928
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	481 983	110 583	371 400	399 528
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	5 300 933	700 000	4 600 933	5 629 096
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	696		696	696
TOTAL immobilisations financières :	5 301 629	700 000	4 601 629	5 629 792
ACTIF IMMOBILISÉ	5 843 611	853 916	4 989 695	6 065 986

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	373 440	240 000	133 440	247 378
Autres créances	1 218 910		1 218 910	183 800
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 592 350	240 000	1 352 350	431 178
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 628 739		4 628 739	15 092
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	4 628 739		4 628 739	15 092
ACTIF CIRCULANT	6 221 090	240 000	5 981 090	446 270

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL**12 064 701****1 093 916****10 970 785****6 512 256**

Bilan Passif

LEASH

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 15/06/22
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	500	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		124 599
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(2 659 749)	87 536
Résultat de l'exercice	11 186 751	271 922
TOTAL situation nette :	8 527 602	485 157
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	8 527 602	485 157
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	856 225	1 016 167
Emprunts et dettes financières divers	1 012 862	4 112 497
TOTAL dettes financières :	1 869 087	5 128 664
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 117	11 696
Dettes fiscales et sociales	557 479	402 657
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 500	484 082
TOTAL dettes diverses :	574 096	898 435
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	2 443 183	6 027 099
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	10 970 785	6 512 256

Compte de Résultat (Première Partie)

LEASH

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 15/06/22
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	868 444		868 444	899 656
Chiffres d'affaires nets	868 444		868 444	899 656
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			68	21 045
PRODUITS D'EXPLOITATION			868 512	920 701
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			875 381	38 614
TOTAL charges externes :			875 381	38 614
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			20 573	11 106
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			260 763	315 527
Charges sociales			100 284	121 821
TOTAL charges de personnel :			361 047	437 348
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			48 128	47 522
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			240 000	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			288 128	47 522
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			0	
CHARGES D'EXPLOITATION			1 545 128	534 590
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(676 615)	386 111

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LEASH

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 15/06/22
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(676 615)	386 111
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 644 683	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	0	2
Reprises sur provisions et transferts de charges	626 505	700 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 271 188	700 002
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		700 000
Intérêts et charges assimilées	36 250	15 326
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	36 250	715 326
RÉSULTAT FINANCIER	2 234 938	(15 324)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 558 323	370 787
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 504 524	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	13 504 524	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	150 670	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 299 353	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	3 450 023	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	10 054 501	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	426 073	98 865
TOTAL DES PRODUITS	16 644 225	1 620 703
TOTAL DES CHARGES	5 457 474	1 348 781
BÉNÉFICE OU PERTE	11 186 751	271 922

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles et méthodes comptables
Changement de méthode
Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat de l'actif immobilisé		X
Etat des amortissements		X
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
* Informations et commentaires sur :		
* Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X	
* Réévaluation		X
* Frais d'établissement		X
* Frais de recherche appliquée et de développement		X
* Fonds commercial		X
* Intérêts immobilisés		X
* Intérêts sur éléments de l'actif circulant		X
* Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant		X
* Avances aux dirigeants		X
* Produits à recevoir	X	
* Charges à payer	X	
* Charges et produits constatés d'avance	X	
* Charges à répartir sur plusieurs exercices		X
* Composition du capital social	X	
* Parts bénéficiaires		X

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

* Crédit-bail		X
* Engagements financiers		X
* Dettes garanties par des suretés réelles		X
* Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société		X
* Liste des filiales et participations		X
* Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés		X

N/S : Non Significatif

N/A : Non Applicable

Désignation de l'Entreprise : **LEASH S.A.S. EXERCICE 2021**

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux règles générales applicables, et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 970 785** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de **16 644 225** euros et un total de charges de **5 457 474** euros, dégageant ainsi un résultat de **11 186 751** euros.

L'exercice considéré débute le **1er janvier** et finit le **31 décembre**

Il a une durée de 12 mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1 ; ANC2014-03 ; ANC 2018-02)

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles applicables en la matière, selon le règlement 2014-03 du 05 Juin 2014 de l'Autorité des normes comptables (ANC) relatif au Plan comptable général, en tenant compte de ses règlements modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- * continuité de l'exploitation,
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- * indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En juin 2021, la société a obtenu des dividendes à hauteur de 1.645K€ de la société SILICOM

Au cours de l'exercice, une réorganisation juridique du groupe et de la société est intervenue entraînant :

- Deux réductions du capital par voie de rachat d'actions impactant les capitaux propres de -3.144K€.
- La société ne comprend qu'un associé unique au 31.12.2021 à l'issue de ces opérations
- La cession des titres de la société Mocilis générant une plus-value de cession de 926K€
- La cession d'une partie des titres des sociétés SILICOM SAS, SEELA SAS et SILICOM INC à la société Pr0ph3cy entraînant une plus-value de cession de 9.3M€
- L'apport en nature des titres restant des sociétés SILICOM SAS et SEELA SAS à la société Pr0ph3cy à la valeur nette comptable, l'apport a été rémunéré par des titres de la société Pr0ph3cy dont Leash détient désormais 67,51% du capital.

Par ailleurs :

- La société s'est désengagée de la société Andrea , cession des titres détenus à la valeur nette comptable au fondateur de la structure.
- La société a acquis les titres de la société 48 Immo au cours de l'exercice

EVENEMENTS POST-CLOTURE

NEANT

1- Immobilisations incorporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au 01/01/2021	Acquisitions 2021	Autres Mouvements	Cessions 2021	Brut au 31/12/2021
Logiciels	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €
TOTAL :	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €

AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cumul au 01/01/2021	Dotations de l'exercice	Autres Mouvements	Sorties de l'exercice	Cumul au 31/12/2021
Logiciels	23 333.33 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	43 333.33 €
TOTAL :	23 333.33 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	43 333.33 €

2- Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au 01/01/2021	Acquisitions 2021	Autres Mouvements	Cessions 2021	Brut au 31/12/2021
Constructions	480 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	480 000.00 €
Matériel de bureaux	1 983.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 983.00 €
TOTAL :	481 983.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	481 983.00 €

AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au 01/01/2021	Dotations de l'exercice	Autres Mouvements	Sorties de l'exercice	Cumul au 31/12/2021
Constructions	82 400.01 €	27 466.67 €		0.00 €	109 866.68 €
Matériel de bureaux	55.00 €	661.00 €	0.00 €	0.00 €	716.00 €
TOTAL :	82 455.01 €	28 127.67 €	0.00 €	0.00 €	110 582.68 €

3- Immobilisations financières et provisions

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Brut au 01/01/2021	Acquisitions 2021	Fusion 2021	Cession 2021	Brut au 31/12/2021
Participations	8 329 096.00 €	6 245 616.00 €		9 273 779.00 €	5 300 933.00 €
Créances rattachées à des participations					0.00 €
Autres titres immobilisés					0.00 €
Autres prêts		3 144 306.00 €		3 144 306.00 €	0.00 €
Dépôts et cautionnements	695.80 €	0.00 €		0.00 €	695.80 €
TOTAL :	8 329 791.80 €	9 389 922.00 €	0.00 €	12 418 085.00 €	5 301 628.80 €

DEPRECIATION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Montant au 01/01/2021	Acquisitions 2021	Fusion 2021	Cession 2021	Brut au 31/12/2021
dépréciation des titres de participation	-2 700 000.00 €		0.00 €	-2 000 000.00 €	-700 000.00 €
TOTAL :	-2 700 000.00 €	0.00 €	0.00 €	-2 000 000.00 €	-700 000.00 €

IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	Montant au 01/01/2021	Acquisitions 2021	Fusion 2021	Cession 2021	Brut au 31/12/2021
TOTAL :	5 629 791.80 €	9 389 922.00 €	0.00 €	10 418 085.00 €	4 601 628.80 €

Les données financières de ces sociétés sont détaillées dans le tableau des filiales et participations de l'annexe.

4 - EFFECTIF

L'effectif moyen au 31/12/2021 était de 2 salariés.
Dont : Cadre : 2 salariés

Etat des créances

	Brut au 31/12/2021	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participat	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres immobilisations financières	696.00 €	0.00 €	696.00 €
Clients douteux	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres créances clients	373 440.00 €	373 440.00 €	0.00 €
Sécurité sociale et autres organisme	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Impôts sur les bénéfices	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Taxe sur la valeur ajoutée	11 499.00 €	11 499.00 €	0.00 €
Autres Impôts	387.00 €	387.00 €	0.00 €
Groupe et associés	1 156 312.00 €	1 156 312.00 €	0.00 €
Débiteurs divers	50 712.00 €	50 712.00 €	0.00 €
Charges constatées d'avance	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL :	1 593 046.00 €	1 592 350.00 €	696.00 €

Etat des dettes

	Brut au 31/12/2021	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	856 225.00 €	162 286.00 €	673 980.00 €	19 959.00 €
Emprunts et dettes financières divers	12 966.00 €	0.00 €	12 966.00 €	0.00 €
Dettes - Participation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Fournisseurs et comptes rattachés	15 117.00 €	15 117.00 €	0.00 €	0.00 €
Personnel et comptes rattachés	13 951.00 €	13 951.00 €	0.00 €	0.00 €
Sécurité sociale et autres organisme	41 430.00 €	41 430.00 €	0.00 €	0.00 €
Impôts sur les bénéfices	425 559.00 €	425 559.00 €	0.00 €	0.00 €
Taxe sur la valeur ajoutée	62 240.00 €	62 240.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres impôts, et taxes	14 299.00 €	14 299.00 €	0.00 €	0.00 €
Groupe et associés	999 897.00 €	999 897.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres dettes	1 500.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Produits constatés d'avance	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL :	2 443 184.00 €	1 736 279.00 €	686 946.00 €	19 959.00 €

Provisions inscrites au Bilan

	Brut au 01/01/2021	Augmentations	Fusion	Diminutions	Brut au 31/12/2021
Provisions pour litiges	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Provisions pour garanties données aux clients	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Provisions pour impôts	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres provisions pour risques et charges	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières	2 700 000.00 €		0.00 €	2 000 000.00 €	700 000.00 €
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	0.00 €	240 000.00	0.00 €	0.00 €	240 000.00 €
TOTAL :	2 700 000.00 €	240 000.00 €	0.00 €	2 000 000.00 €	940 000.00 €

**ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS
POSTES DU BILAN**

	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES		MONTANTS DETTES
	liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	Créances représentées par effets de commerce
Participations	5 300 933 €		
Créances rattachées à des participations			
Créances clients et comptes rattachés	373 440 €		
Autres créances			
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	- €		
Emprunts et dettes financières diverses	880 312 €		

Désignation de l'Entreprise :

LEASH S.A.S.**CHARGES A PAYER**

DETTES	CHARGES A PAYER
Avances conditionnées	0 €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	675 €
Emprunts et dettes financières divers	0 €
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	0 €
Fournisseurs et comptes rattachés	12 250 €
Dettes fiscales et sociales	19 671 €
Dettes sur immobilisations	0 €
Autres dettes	0 €
TOTAL :	32 596 €

PRODUITS A RECEVOIR

CREANCES	PRODUITS A RECEVOIR
Clients et comptes rattachés	0.00 €
Autres créances	0.00 €
TOTAL :	0.00 €

Désignation de l'Entreprise : LEASH S.A.S.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Tableau de variation des capitaux propres

	31.12.2020	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2021
Capital social	1 000			500	500
Primes d'émission, de fusion...	124 599			124 599	0
Réserve légale	100				100
Report à nouveau	87 536	271 922		3 019 207	-2 659 749
Résultat de l'exercice	271 922	-271 922	11 186 751		11 186 751
Total des capitaux propres	485 157	0	11 186 751	3 144 306	8 527 602

Composition du capital social

Catégories de titres	Valeur nominale en euros	Nombre de titres		
		Au début de l'exercice	Créés	Remboursés
Actions ordinaires	10	100	0	50

Désignation de l'Entreprise : **LEASH S.A.S.**

DETTES GARANTIES : Néant

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

- Caution personne morale de SILICOM pour un montant de 326.474,05 € sur l'emprunt Caisse d'Epargne.

Engagements donnés :

- Garantie donnée par BPI Financement au profit de la Société Générale à hauteur de 50% de l'encours du prêt
- Nantissement de 95% des actions de la société Web L'agence
- Privilège du prêteur de deniers pour un montant de 480.000 € sur emprunt Caisse d'Epargne.

Désignation de l'Entreprise :

LEASH SAS

TABEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (5) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes au dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultate (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
	1. Filiales										
	THECREW - SIREN : 827 610 882	1 000	-120 670	95 00	700 000			339 515	-254 028	0	
	PROPHACY - SIREN : 901 790 170	3 693 237	12 906 620	67 51	4 600 932				384 942	0	
	48INMO - SIREN :	1 000	0	100	1					0	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.	2. Participations										
	1. Filiales non reprises au § A.										
	a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0		0	
	b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0	0	0	0		0	
	2. Participations non reprises au § A.										
	a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0		0	
	b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0		0	

(1)

(2) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3)

(4) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(5)

(6) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
Mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises.

(7)

(8) Dans la monnaie locale d'opération.
En francs français, puis en euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(9)

(10) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : LEASH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 125 Boulevard Jean Jaurès 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 8 1 8 1 4 1 5 7 4 0 0 0 1 7		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le 3 1 1 2 12 0 12 1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF 60 000	AG 43 333	16 667
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP 480 000	AQ 109 867	370 133
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT 1 983	AU 716	1 267
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU 5 300 933	CV 700 000	4 600 933
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH 696	BI	696
	TOTAL (II) BJ		BK 853 916	4 989 695
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX 373 440	BY 240 000	133 440
		Autres créances (3) BZ 1 218 910	CA	1 218 910
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) * CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités CF 4 628 739	CG	4 628 739	
	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI		
	TOTAL (III) CJ 6 221 090	CK 240 000	5 981 090	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		12 064 701	1 093 916	10 970 785
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2022

Désignation de l'entreprise		LEASH	Néant ☐	*	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :		DA	500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) *(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	(2 659 749)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	11 186 751	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	8 527 602	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
		Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	856 225	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	1 012 862	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	15 117	
	Dettes fiscales et sociales		DY	557 479	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	1 500	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	2 443 183		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	10 970 785		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Dont	Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 736 279
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : LEASH						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	868 444	FH		FI	868 444	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	868 444	FK		FL	868 444	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	68	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	868 512	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	875 381	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	20 573	
Salaires et traitements*						FY	260 763	
Charges sociales (10)						FZ	100 284	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements*					GA	48 128
		Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	240 000
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)						GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 545 128	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(676 615)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 644 683	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	626 505	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 271 188	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	36 250	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	36 250	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 234 938	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 558 323	

Désignation de l'entreprise LEASH		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	13 504 524	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 504 524	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	150 670	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 299 353	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 450 023	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 054 501	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	426 073	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	16 644 225	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 457 474	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	11 186 751	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	2 839	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin A7			
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : LEASH										Néant ☐		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	60 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	480 000	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
					LB	1 983	LC		LD			
					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	481 983	LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	8 329 096	8V		8W	6 245 616	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	696	1U		1V	3 144 306			
TOTAL IV				LQ	8 329 792	LR		LS	9 389 922			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	8 871 774	ØH		ØJ	9 389 922		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	60 000	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	480 000	MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 983	MU			
	Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	481 983	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX	9 273 779	ØY	5 300 933	ØZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	3 144 306	2F	696	2G				
TOTAL IV		I3		NJ	12 418 085	NK	5 301 629	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	12 418 085	ØL	5 843 611	ØM	

Désignation de l'entreprise LEASH										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	23 333	PF	20 000	PG		PH	43 333						
TOTAL I		RK	23 333	RM	20 000	RN		RO	43 333						
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM	82 400	PN	27 467	PO		PQ	109 867						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC							
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG							
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK							
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	55	QM	661	QN		QO	716						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II		QU	82 455	QV	28 128	QW		QX	110 583						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	105 788	ØP	48 128	ØQ		ØR	153 916						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Inst. techniques mat. et outillage		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		LEASH		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH	626 505	
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise : LEASH										Néant ☐		*
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	696	UV		UW	696			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	373 440		373 440					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) UO			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	11 499		11 499					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	387		387					
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC	1 156 312		1 156 312					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	50 712		50 712					
	Charges constatées d'avance			VS								
	TOTAUX				VT	1 593 046	VU	1 592 350	VV	696		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)										VF
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG								
		à plus d'1 an à l'origine		VH	856 225	162 286	673 980	19 959				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	12 966		12 966					
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	15 117	15 117						
Personnel et comptes rattachés				8C	13 951	13 951						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	41 430	41 430						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	425 559	425 559							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	62 240	62 240							
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	14 299	14 299							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
Groupe et associés (2)				VI	999 897	999 897						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	1 500	1 500						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ								
Produits constatés d'avance				8L								
TOTAUX				VY	2 443 183	VZ	1 736 279	686 945	19 959			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	2 397 153	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	2 557 095	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : LEASH				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 31122021			
I. RÉINTÉGRATIONS									BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WA	11 186 751		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	1 531			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	1 208	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	323					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW				
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)									I7	438 073		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8			
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %							ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme							WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions							WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	1 148 003		
						Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	979 208				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3		
									TOTAL I	WR	12 774 358		
II. DÉDUCTIONS									PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*											WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											WU	626 505	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV			
			- imposées au taux de 0 %							WH	8 903 756		
			- imposées au taux de 19 %							WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts:		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	82 234	XA				1 562 449		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)											ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice imposable*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 septies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)		L5	
						Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 septies)		PA	
		ZFU-TE (art.44 octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdécies)		XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdécies)		PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindécies)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)		PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 décies E)		YH		XG		12 000	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies C)		YC							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies D)		YD							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies F)		YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	(12 000)						
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies G)		YL											
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	11 104 710
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	1 669 648	XJ	
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	1 669 648	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

N° 2058-A-SD

[illegible]

N° 2058-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>LEASH</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	(2 304)
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	(2 304)
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	(2 304)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	17 719
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
Rprise provision pour titres SILICOM	9D		9E		626 505
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	626 505
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise LEASH										Néant ☐		*
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	87 536	AFFECTATIONS	- Réserves légales		ZB			
							- Autres réserves		ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	271 922		Dividendes		ZE			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZF	3 019 207		
	TOTAL I			ØF	359 458		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	359 458		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7			YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance								YT	21		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8			XQ	3 091		
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	818 387		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES			ST	53 883		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	875 381		
	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	387		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS			9Z	20 186		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	20 573		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	183 289		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	162 870		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØB	268 192		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%		
	— Numéro de centre de gestion agréé*			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-04) (si oui cocher 1 sinon 0)			ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : LEASH						Néant ☐	*	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I - Immobilisations *	1	MOCILIS 21102019	275 984			275 984		
	2	MOCILIS 24092020	297 600			297 600		
	3	SILICOM INC 20102019						
	4	SEELA 14032016	462			462		
	5	SILICOM 25112011	3 468 079			3 468 079		
	6	ANDREA 23012019	600			600		
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)	
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪	
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1	1 295 244	1 019 260	1 019 260				
	2	204 756	(92 844)	(92 844)				
	3	374 999	374 999	374 999				
	4	3 406 050	3 405 588			3 405 588		
	5	8 222 875	4 754 796			4 754 796		
	6	600						
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			1 301 415			8 160 384	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪								

N° 2059-A-SD

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise : LEASH

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 ① ou 12,8 ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥= ②+ ③- ④ -⑤ ⑥
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>LEASH</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : LEASH				Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021		Durée en nombre de mois 1 2			
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel : *				YP	3		
dont apprentis				YF			
dont handicapés				YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	868 444		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT			
TOTAL 1				OX	868 444		
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	68		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE			
Subventions d'exploitation reçues				OF			
Variation positive des stocks				OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT			
TOTAL 2				OM	68		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				ON			
Variation négative des stocks				OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	872 542		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	2 839		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY			
TOTAL 3				OJ	875 381		
IV - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	(6 868)	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				AA	(6 868)		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	☒				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	868 444		
Effectifs au sens de la CVAE *				EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX			
Période de référence		GY	du	01012021	GZ	au	31122021
Date de cessation				HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

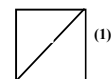
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 2 1

N° SIRET 8 1 8 1 4 1 5 7 4 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LEASH

ADRESSE (voie) 125 Boulevard Jean Jaurès

CODE POSTAL 92100

VILLE BOULOGNE-BILLANCOURT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BATAILLE Prénom(s) Arthur

Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 14041989 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 18 Voie Route de Ménilles

Code Postal 27120 Commune CROISY SUR EURE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

© Sage (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant

☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 2 1

N° SIRET 8 1 8 1 4 1 5 7 4 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LEASH

ADRESSE (voie) 125 Boulevard Jean Jaurès

CODE POSTAL 92100

VILLE BOULOGNE-BILLANCOURT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

Forme juridique	SAS	Dénomination	PROPH3CY	N° SIREN (si société établie en France)	9 0 1 7 9 0 1 7 0	% de détention	67.51
Adresse :	N° 15	Voie	Boulevard des Chênes				
	Code Postal 78280	Commune	GUYANCOURT	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	THECREW	N° SIREN (si société établie en France)	8 2 7 6 1 0 8 8 2	% de détention	95
Adresse :	N° 125	Voie	Boulevard Jean Jaurès				
	Code Postal 92100	Commune	BOULOGNE-BILLANCOURT	Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	48IMMO	N° SIREN (si société établie en France)	8 9 9 0 9 0 1 1 2	% de détention	100
Adresse :	N° 125	Voie	Boulevard Jean Jaurès				
	Code Postal 92100	Commune	BOULOGNE-BILLANCOURT	Pays	FR		
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie					
	Code Postal	Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie					
	Code Postal	Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie					
	Code Postal	Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie					
	Code Postal	Commune		Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
LEASH 125 Boulevard Jean Jaurès 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT France			125 Boulevard Jean Jaurès 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT		
SIRET 81814157400017					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET :					
B ACTIVITE					
Activités exercées :-			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	1 631 528	Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
				PV à long terme imposables à 0%	8 903 756
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐	Jeunes entreprises innovantes		☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur		☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		☐
Société d'investissement immobilier cotée		☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		☐
			Autres dispositifs		☐
			Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		☐
			Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		
			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :					
Nom et adresse du conseil :					
Tél :					
Tél :					
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :					
Identité du déclarant :					
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA					
Date : 10052022 Lieu :					
Qualité :					
Nom du signataire :					

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2022)

Si déposé néant, cochez la case ☒

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)			
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit							
		1		2		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		3	
						4		à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	
						5		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
						6		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
						7		Indemnités forfaitaires	
						8		Remboursements	
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									